

De 1915 à 1938

14 février 1915

Monsieur le Président expose au conseil que messieurs les instituteurs et mesdames les institutrices seraient heureux de voir affecter au bénéfice des victimes de la guerre, le crédit de 130 francs pour achat de livres de prix.

Le conseil, après examen de la question et après en avoir délibéré, est heureux de s'associer à cette pensée patriotique et demande à M. le Préfet de bien vouloir l'autoriser de prélever la somme en faveur des victimes de la guerre.

4 avril 1915 :

Le Président expose au conseil que les cantonniers sont mobilisés et qu'il serait heureux de voir maintenir leur traitement de mars et d'avril et en partie de février : accepté.

13 février 1916 :

Le Président signale, à la bienveillante attention du conseil, l'appel du comité d'aide aux soldats sarthois mutilés. Le conseil voulant marquer sa reconnaissance à ceux qui ont si vaillamment combattu pour la patrie, vote une subvention de 30 francs qu'il demande à prélever sur les dépenses imprévues.

1^{er} octobre 1916 :

Bouilleur de cru. Le Président invite le conseil à faire choix d'un emplacement pour l'installation d'un atelier public et à fixer les jours et heures de travail. Considérant que la commune a 1284 habitants, 3 ou 4 bouilleurs ambulants, de très nombreux cultivateurs ; que plusieurs petites communes voisines sont à 3, 4 et 5 kilomètres, qu'un ruisseau passe à 100 mètres du bourg, demande qu'un atelier public soit établi sur le bord du ruisseau de Saint-Almire, qu'on puisse distiller 3 jours par semaine (dimanche compris de 5 heures du matin à 8 heures du soir).

3 décembre 1916 :

Achat d'une jambe artificielle pour madame Brulé. Le bureau de bienfaisance ne pouvant faire face à cet achat, M. le Préfet autorise la prise en charge, au compte du service de l'assistance médicale gratuite.

28 décembre 1917 :

M. le Président informe le C.M. qu'il a déjà été distribué plus de 2000 cartes diverses pour le sucre, l'essence etc.. et l'invite à fixer la rémunération pour ce travail important.

21 avril 1918 :

Reclassement des personnes occupées dans l'agriculture, soit 400 personnes dans 140 exploitations.

13 juillet 1918 :

Subvention pour les prisonniers de guerre et les pupilles de la nation.

24 novembre 1918 :

Listes des cultivatrices proposées pour une récompense par suite de l'activité et le dévouement qu'elles ont apportés à la culture de la terre pendant la guerre.

Mme Marchand cultivatrice : la Petite Boissière
Mme Verrier ----- : la Maison Neuve
Mme Rocton ----- : les Caillardières
Mme Simon ----- : la Tremblaye
Mme Cochereau ----- : Bois-Montfort

Mme Guillon cultivatrice--: la Cohinière
Mme Boucher ----- : la Cohinière
Mme Proust ----- : la Rougerie
Mme Chevalier ----- : la Maison Neuve

20 février 1920 :

M. le Président expose au conseil qu'il a vu M. Fogliéti, cimentier à la Ferté-Bernard, au sujet du monument commémoratif à élever en l'honneur des glorieux morts de la commune pendant la grande guerre. Considérant que c'est une dette sacrée pour chacun d'entre nous, décide que le dit monument sera élevé sur la place publique, face au bureau de Postes (1600 francs de souscription, plus 600 francs au budget additionnel)

Remarques. Les conseils municipaux sont souvent accaparés par le bureau d'aide sociale, les femmes en couches et les secours en général.

14 novembre 1920 :

Lecture d'une lettre de M. le Préfet concernant la suppression du poste d'adjoint à l'école des garçons et la création d'une école enfantine. Le C.M. décide qu'il est urgent d'attendre quelques années encore, quand la diminution des naissances pendant la guerre, aura cessé ses effets.

28 avril 1921 :

Proposition par la Préfecture de la création de services automobiles dans la Sarthe..

1^{er} juin 1921 :

Vœu du conseil municipal. Douloureusement ému par l'interruption de l'exploitation du tramway de la Ferté-Bernard à Montmirail, demande au conseil général de rétablir dès qu'il sera possible l'exploitation de cette ligne.

Emet le vœu qu'à partir du 1^{er} juillet 1921 un double train hebdomadaire au moins soit mis en circulation sur cette ligne, de préférence le jour du marché de la Ferté-Bernard.

20 novembre 1921 :

M. le Président explique que le bail du presbytère est expiré et demande au C.M. de fixer les conditions du nouveau bail.

Le conseil après en avoir délibéré charge son Président de faire un nouveau bail, mais avec un loyer de 125 francs au lieu de 75 francs.

18 février 1922 :

Ligne de tramway. Le conseil, considérant que le tramway de la Ferté-Bernard à Montmirail rend les plus grands services dans la région et notamment à la commune de Grézy, vote une subvention de 1000 francs pour la réouverture de la ligne.

16 juin 1924 :

Le Président expose au conseil que le bureau de bienfaisance désirerait vendre Le Coutier, terre labourable située près du bourg.

Considérant que la parcelle est actuellement d'un rapport insignifiant, que la vente procurerait au bureau une somme appréciable tout en remédiant à la crise des jardins et du logement, émet un avis favorable à la dite vente.

Août 1924 :

Le C.M. ayant adhéré au syndicat intercommunal électrique de la Ferté-Bernard, Bonnétable, Montmirail et extensions, donne par avance plein pouvoir aux représentants du syndicat.

15 février 1925 :

M. le Président expose au C.M. combien il serait utile pour la commune d'avoir une pompe à incendie.

Le conseil considérant combien une pompe à incendie rendrait service aux habitants, que la dépense serait d'environ 4500 francs, demande à M. le Préfet l'autorisation de prélever la somme nécessaire sur le budget additionnel.

6 janvier 1926 :

Proposition devis pour l'achat de la pompe à incendie pour la somme de 6000 francs.

Proposition vente de 21 peupliers sur le chemin rural de la Pinelière.

Nota : la vente de peupliers était un revenu non négligeable pour la commune .

2 juin 1926 :

Installation projetée de l'école des filles dans le local anciennement occupé par la deuxième classe des garçons. Le C.M. s'engage à faire une cour pour les filles dans le jardin de l'instituteur avec clôture et préau ; la nomination d'un ménage enseignant et l'organisation de la coéducation.

25 septembre 1926 :

Dossier concernant la construction d'un préau et de latrines pour aménagement d'une école de filles (installation de l'école des filles : rentrée 1927)

7 novembre 1926 :

Pourparlers engagés avec Bioux, propriétaire du Moulin de la Motte, au sujet de la production d'énergie électrique pour l'éclairage du bourg, sont restés sans résultat. Madame Bioux se retirant, ses filles lui succèdent et l'affaire en est encore au point de départ.

Les fonds non employés sont affectés à l'aménagement d'une pompe à l'école des garçons et le percement d'un puits.

13 avril 1927 :

M. le Président demande au conseil de solutionner la question de l'électricité en présence de la proposition du syndicat intercommunal du canton d'Authon pour l'électrification des campagnes sous forme d'action, jusqu'à concurrence d'une somme de deux cents mille francs pour la commune de Gréez sur Roc. Le conseil décide d'autoriser les demandeurs du syndicat d'électricité du canton d'Authon à opérer dans la commune. Décide en outre de suspendre les pourparlers engagés avec Mme. Bioux.

16 octobre 1927 :

En finalité, le conseil municipal donne la concession d'électrification à la société : le Maine-Anjou.

6 novembre 1927 :

L'on trouve pour la première fois le programme de la cérémonie du 11 novembre.

11 mars 1928 :

Etat d'un différent entre M. Boulay de la Hernerie et M. Hée de la Mairie au sujet du chemin N° 18 dit : de la Mairie à la Valouzière. M. Boulay reproche à M. Hée qui en est riverain de l'avoir détérioré au cours de la mauvaise saison et de ne pas l'avoir entretenu. M. Hée demande que la barrière qui obstrue le chemin soit enlevée. Les deux parties mises en présence ne se décident pas à s'entendre ; l'affaire reste en suspens.

Même séance. La construction d'une pompe en bordure de route à l'école des garçons nécessiterait l'établissement d'un passage partant de cette pompe et rejoignant directement les Thurets, de manière à satisfaire les habitants de cette rue.

24 juin 1928 :

Sapeurs Pompiers. Le Président fait remarquer au conseil qu'après recherche dans les registres de délibération de C.M., il n'a trouvé aucune trace de la création d'un corps de Sapeurs Pompiers qui existe cependant en fait, à Gréez sur Roc depuis plus de deux ans. Après avoir délibéré, les membres présents considérant que le matériel de secours avec pompe à incendie existe actuellement dans la commune, que l'habillement et l'équipement des Sapeurs Pompiers est également acquis, décident qu'il y a lieu de former dans la commune un corps de Sapeurs Pompiers d'un effectif de 15 hommes, conformément aux dispositions du décret du 13 août 1925.

Les cadres sont ainsi composés : Pour 11 hommes

Un officier lieutenant Avisseau Maurice (mécanicien)

Un sergent Trouillet Célestin (charron)

Deux caporaux Legrand Raymond (sabotier) Guibert Albert (charpentier)

Février 1929 :

Conflit entre le sous lieutenant de pompiers et M. Maurin au sujet du local qui abrite la voiture de ce dernier, dans les dépendances de l'école. Le conseil décide de laisser le local à M. Maurin et de remiser la pompe à incendie dans un local de l'ancienne école.

Même séance (pages 116 117) : régularisation de la création d'un service contre l'incendie à Gréez sur Roc dont la population est de 1035 habitants répartie dans quatre hameaux.

Suit le règlement ----- approbation préfectorale le 10 octobre 1929.

Mai 1929 :

Elections municipales : élu maire : Lecomte Paul, 7 voix sur 12 - - adjoint : Létang Denis 7 voix sur 12.

6 juin 1929 :

Décision sur l'emplacement du passage reliant le chemin des Thurets à la grande communication N° 3, débouchant vers la pompe située à l'école. Acquisition sera faite des parcelles Hélière, Martin, Létang, Delorme, Berthelot, nécessaires à l'établissement d'un passage de 62m 50 de long par 4m de large : acquisition à l'amiable, les propriétaires étant pleinement consentants (appelée rue neuve).

12 septembre 1929 :

Souscription d'une assurance pour les membres de la compagnie de Sapeurs Pompiers.

9 janvier 1930 :

Demande d'amélioration des communications avec Mamers, ou rattachement des cantons de Montmirail et la Ferté aux tribunaux du Mans.

Seul un service d'autobus pourrait donner satisfaction car une automotrice par tramway ne pourrait faire le trajet en moins de 3 heures, sur une distance de 30 kilomètres, soit 10 kilomètres à l'heure, c'est-à-dire moins vite que la diligence d'autrefois.

Retraite du combattant –le conseil proclame le droit de tout ancien combattant à une retraite nationale ; demande que le gouvernement crée sans retard une pension dite : retraite du combattant, à l'âge de 50 ans.

13 février 1930 :

Prêt de terrain et subvention à la Fraternelle de Gréez sur-Roc : société d'éducation populaire, enseignement collectif et gratuit, individuel, de la musique ayant pour but de développer le goût artistique, par l'étude de la musique, des voyages etc.(page 129 du registre de délibération)

De voir à Gréez un lieu de réunion et quand il sera possible une salle des fêtes, pour les musiciens, les anciens élèves, les fêtes scolaires et les personnes qui lui seront sympathiques (! ! ! !), emplacement situé près de la place du monument aux morts (alors, situé face à l'ancien presbytère), longueur de 16 mètres et large de 8 mètres--- Suit la réglementation de propriété.

La Fraternelle, association loi 1901 avait été déclarée à la Préfecture en août 1910.

Subvention allouée de 3000 francs.

5 juin 1930 :

Réglementation sur le passage et stationnement des nomades qui gêne la circulation publique et peuvent être une cause de désordre. Sur le passage des automobilistes à une vitesse dépassant 20 kilomètres à l'heure qui est un danger permanent pour les enfants, il est demandé à M. le Maire de prendre les arrêtés qu'il jugera nécessaire, afin de favoriser la circulation et d'assurer la sécurité des habitants du bourg.

23 juin 1930 :

Electrification départementale--- Le Maire fait savoir que la première étape de la commune de Grééz, qui n'a pas encore accordé de concession d'énergie électrique se ferait moyennant une contribution de 20 francs par habitant, soit l'ensemble de la commune (1035 hab.) un versement global de 20700 francs. De contracter un emprunt de 20700 francs à la caisse de dépôts et consignations.

30 novembre 1930 :

M. Le Maire signale à l'assemblée les nombreux avantages que présenterait pour le hameau de la Croix-Champagne la création d'un bureau téléphonique, destiné à le relier au bureau télégraphique du bourg. Considérant que l'établissement d'un bureau de cette nature est vivement désiré par toute une partie de la population, groupant environ quatre cents habitants dont les domiciles respectifs sont à plus de 4 kilomètres voire 7 ou 8.

2 juin 1931 :

Accord d'une tenue de sortie aux Sapeurs Pompiers. Son prix serait de 270 francs par homme, soit 15 hommes, la dépense s'élèverait à 4050.

Demande création d'une classe enfantine : l'effectif des élèves passerait de 89 à 100 à la rentrée de Pâques ; rentrée de 15 à 17 nouveaux par an, alors que 3 ou 4 élèves quitteront l'école d'ici un an.

14 juin 1931 :

Fête du cinquantenaire de l'école laïque.

18 juillet 1931 :

Redevance annuelle pour distribution automatique d'essence sur le trottoir du chemin vicinal N° 1, fixée à cinquante francs la redevance annuelle due pour cette occupation publique.

20 octobre 1931 :

Plans, projets et divers pour l'éclairage des rues du bourg à l'électricité.

21 décembre 1931 :

Nomination d'un gérant à la cabine téléphonique de la Croix-Champagne : Chevalier Edmond.

9 février 1932 :

Adjudication de l'électrification des bâtiments communaux.

30 juin 1932 :

Suppression du tramway vapeur de Montmirail à la Ferté-Bernard, demande de surseoir à cette éventualité. Demande que si force en est, qu'il soit substitué au tramway par un double circuit d'autobus pour les voyageurs et les colis.

16 mars 1933 :

Déclassement de la ligne de tramway de la Sarthe, de la Ferté-Bernard à Montmirail. Le conseil après en avoir délibéré, considérant que le service de la poste automobile rurale ne satisfait pas les besoins de la population surtout pour le transport de marchandises lourdes, regrette que le tramway de la Ferté-Bernard à Montmirail n'a toujours circulé que dans des conditions désavantageuses (embouteillage des marchandises à Montmirail, correspondances impossibles pour les voyageurs avec les trains de la ligne du Mans à Courtalain etc.). Regrette qu'au lieu d'améliorer le service du tramway en cherchant à satisfaire l'intérêt des usagers, l'administration ait préféré supprimer une ligne qui aurait peut-être pu être exploitée sans déficit.

6 mars 1934 :

Adduction d'eau potable. M. Le Maire dépose sur le bureau les plans et devis dressés le 18 décembre 1933, pour les travaux de conduite d'eau et d'établissement de fontaines publiques dans la commune de Grééz sur Roc.

Il invite l'assemblée à prendre connaissance de ces pièces et à les approuver s'il y a lieu et à voter les ressources nécessaires pour subvenir à la dépense qui s'élèvera à 185000 francs.

19 mai 1935 :

Election du maire : M. Paul Lecomte et adjoint Létang Denis.

Demande de construction d'un pont au Bas Bourg sur le ruisseau de Saint-Almire, au lieu du gué de la route du Tertre.

29 juin 1935 :

Demande de restitution à la commune de la portion de la ligne de tramway de la Ferté à Montmirail, comprise entre le chemin vicinal N° 1 de Courgenard à Gréez et la voie de grande communication N°3 allant de Montmirail à Authon (au jourd'hui chemin du cimetière).

7 mai 1936 :

Le Maire fait connaître au conseil que pour l'adduction d'eau potable, son devis serait réduit de dix pour cent et ne devra dépasser 175000 francs et la subvention sera de trente pour cent.

Fête de la centenaire : Madame veuve Lelièvre.

Le Maire expose que certains conseillers lui ont demandé d'organiser une fête en l'honneur de Madame veuve Lelièvre qui a eu cent ans le 18 avril dernier. Le conseil, considérant qu'une fête de ce genre n'a lieu que très rarement, décide de voter un crédit pour l'organisation de cette fête.

Sapeurs Pompiers. Le Maire fait connaître au conseil que la subdivision de Sapeurs Pompiers de Gréez se rendra au concours de manœuvre de pompes à incendie qui aura lieu à la fin du mois à Vibraye et que les hommes demandent à être pourvus de ceinturons à l'égal des Sapeurs Pompiers des autres localités.

3 septembre 1936 :

Arrêté ministériel pour création d'une quatrième classe à l'école du bourg en raison de la scolarité prolongée à quatorze ans---- une classe sera séparée en deux par une cloison longitudinale, l'effectif par classe ne devra pas dépasser 40.

Construction de logements pour les institutrices adjointes.

Le Maire propose de faire construire un étage sur une des classes de l'école du bourg afin d'y loger les institutrices adjointes à la rentrée de septembre 1937.

D'autre part, il attire l'attention du conseil sur la pénurie de logements pour les petits journaliers du bourg.

26 novembre 1936 :

Vote d'un emprunt de 110000 francs pour adduction d'eau potable, l'adduction d'eau devenant urgente, l'eau n'étant plus potable dans deux des trois pompes. Il existe dans la commune une vingtaine de journaliers agricoles qui souffrent d'un chômage partiel durant une grande partie de l'année, ou travaillent dans des conditions misérables (salaire journalier de 6 à 10 francs), il en existe une cinquantaine dans les communes voisines. A tous, les travaux de terrassement, de transport que nécessitera la réalisation du plan d'adduction en eau potable apporterait un travail convenablement payé ---(difficultés rencontrées : le bourg 320 habitants, augmentation des impôts difficilement acceptable pour le reste de la population).

Même séance, décision de faire installer au cours de l'année 1937, une pompe à l'école de la Croix-Champagne.

Deux enquêtes pour la construction de deux transformateurs électriques : l'un dit : du Carré à Gréez et l'autre dit : du Boëlle à Montmirail qui desserviraient le Tertre, Gué Bousseault, Muzardières, Pinelière, Savigné, Tronchonnière, Montelière, Maigretière, Taillis, Tronchet, Rudeau, la Grande Rouillardière, la Mairie, Beauvais, la Maison-Neuve, Courgirault.

18 avril 1937 :

Demande de statu quo sur les bouilleurs de cru.

Subvention au groupe sportif : la société, la Fraternelle s'est subdivisée en deux groupes ; le groupe musical qui existait déjà et un groupe sportif (football) dont l'administration financière est autonome. Une subvention de 125 francs est accordée.

Goudronnage. Vu l'excédent de recettes de 1936, le conseil décide le goudronnage des rues et des places.

20 juin 1937 :

Acceptation définitive du plan d'adduction d'eau.

Long paragraphe sur les dispenses scolaires pour les travaux agricoles d'été (page 212).

20 juillet 1937 :

Promesse de vente des terrains à acquérir pour adduction d'eau.

29 juillet 1937 :

Première adjudication pour l'exécution des travaux d'adduction d'eau est restée infructueuse.

30 octobre 1937 :

Nomination comme femme de service à la commune de Grézy : Madame Clémentine Guibert.

18 novembre 1937 :

Adduction d'eau. Le conseil décide de ne prendre en considération que les propositions conformes au devis-programme, inférieur ou égal à ce devis.

Pancarte indiquant le dépotoir, le conseil demande que la pancarte indiquant le lieu du dépotoir soit apposée à l'entrée du cimetière. Il prie le Maire d'avertir, quand il les connaîtra, ceux qui jettent leurs détritiques à la porte du cimetière, afin qu'ils s'abstiennent désormais de salir cette entrée.

18 novembre 1937 :

Refus de payer des frais de sondage pour l'adduction d'eau.

Demande d'une indemnité par Mme Gouault veuve Marchand. Le Maire fait donner lecture de sa lettre, dont le mari a été tué lors d'un accident survenu le 11 janvier dernier, alors qu'il ramenait gracieusement de Mamers Ms Lecomte, maire et Létang, adjoint, à la suite d'une entrevue avec M. le Sous Préfet (sujet adduction d'eau) – demande qui sera rejetée dans la séance du 18 janvier 1938.

24 avril 1938 :

Protestation contre la fermeture du service voyageurs de Connerré à Courtalain.

12 mai 1938 :

Plaintes des usagers sur l'état du chemin allant de Montmirail à Soizé. Cette route est creusée de nids de poules, trop pierreuse et trop sableuse. Le conseil demande au service intéressé d'améliorer ce chemin par une réfection complète de la chaussée.

Demande d'une desserte plus fréquente de la P.A.R. (poste automobile rurale).

19 septembre 1938 :

Demande d'installation d'une pompe électrique à la Croix-Champagne sur un puits appartenant à M. Leroy.

23 octobre 1938 :

Pétition de 40 habitants de la Croix-Champagne pour l'installation de la pompe.

Tractation de gré à gré avec M. Leroy pour acquérir son puits.

La commune doit procéder à des emprunts ou des ventes d'arbres pour équilibrer son budget et faire face aux dépenses d'assistance considérablement accrues.